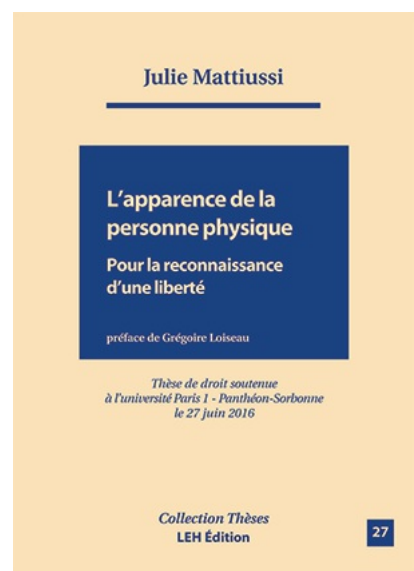




# L'APPARENCE DE LA PERSONNE PHYSIQUE

*Pour la reconnaissance d'une liberté*



« Une étude approfondie pour donner sens et permettre l'exercice de la liberté de la personne sur son apparence physique. »

Éditeur : LEH Édition

[www.leh.fr](http://www.leh.fr)

Collection : Collection Thèses

Parution : novembre 2018

Format : 150 x 210 mm

448 pages

ISBN : 978-2-84874-774-3

Prix : 75 € TTC

Pour commander :

[www.leh.fr](http://www.leh.fr) ou [info@leh.fr](mailto:info@leh.fr) ou tél. 05 56 98 85 79.

## Auteur

Julie Mattiussi

## Présentation

L'apparence physique joue un rôle considérable dans la relation à l'autre comme dans la construction de soi. Le droit n'ignore pas ce phénomène, mais il s'en saisit par des règles dispersées n'ayant fait l'objet d'aucune réflexion d'ensemble : droit à l'image, autorisation de la chirurgie plastique, liberté vestimentaire, prohibition des discriminations sur l'apparence physique, encadrement de l'identification civile et pénale des personnes, interdiction de l'exhibition sexuelle, réparation du préjudice esthétique en sont autant d'illustrations. Un tel éparpillement nuit tant à la lisibilité qu'à la cohérence du droit positif. Pour y remédier et remettre de l'ordre dans le traitement juridique de l'apparence, la consécration d'une liberté sur l'apparence physique apparaît nécessaire ; elle érigerait en principe la possibilité pour la personne physique de définir et d'exprimer son identité par son aspect extérieur, tout en permettant de limiter ses pouvoirs lorsque les intérêts d'autrui sont menacés. Aussi, les règles juridiques actuelles qui privent la personne d'agir à sa guise sur sa propre apparence physique, en dehors de toute idée de sauvegarde des intérêts d'autrui, devraient être rejetées. Il en irait ainsi de la condition de diagnostic psychiatrique pour accéder aux opérations d'assignation sexuelle dans le cadre du parcours de changement de sexe, ou encore de l'interdiction de la dissimulation du visage dans l'espace public. La reconnaissance de cette liberté sur l'apparence physique imposerait néanmoins de s'interroger sur les moyens d'en garantir l'effectivité en menant une réflexion sur les modalités de son intégration dans le paysage juridique actuel. Il faudrait alors rechercher, notamment parmi les règles de droit positif relatives à la protection de la vie privée et du corps humain,

... purus, sit amet venenatis erat. Timentum a. Nullam iaculis natus sapien, non tincidunt dolor hendrerit eu. Morbi nibh tor  
hendrerit ut risus. Nulla fermentum, arcu sed sollicitudin posuere, leo nisl congue magna, eu hendrerit massa a  
od ut est sit amet, lacinia aliquet massa. Maecenas interdum commodo erat, ac interdum arcu rhoncus ac. Mauris  
sim. Vestibulum viverra libero pretium, dictum lorem quis, facilisis ipsum. Etiam quis turpis eu justo bibendum pi  
erat nisl, fringilla nec massa in, congue porttitor nisi. Integer id viverra magna



les fondements à même d’assurer tant l’efficacité que la pérennité de la liberté sur l’apparence physique.



Édition • Formation • Conseil • Événement – [www.leh.fr](http://www.leh.fr)



